

Seul votre médecin

peut déterminer le mode de transport adapté à votre état de santé, en fonction des exigences réglementaires.



Coût d'un trajet de 50 km aller*



154 €

AMBULANCE



84 €

TAXI



54 €

VÉHICULE SANITAIRE LÉGER



15 €

VÉHICULE PERSONNEL



<10 €

TRANSPORTS EN COMMUN



*Coût moyen d'un trajet de 50 km en région Auvergne-Rhône-Alpes



Des dépenses de transport mieux gérées,
+ de budget pour la santé